

MAIRIE de SOINGS-EN-SOLOGNE (41200)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents : BIETTE Bernard, DELALANDE Anne-Marie, PICORY Françoise, BOURDILLON Jean-Luc, MORISSEAU Sébastien, ROUMIER Sophie, DE MEULEMESTER Emmanuel, ROQUIGNY Maria, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle.

Absents : PICHON Lionel donne pouvoir à DELALANDE Anne-Marie, FRANKE Nathalie donne pouvoir à MONIÈRE Karine, CARTIER Ludovic, absent excusé, NEUVEU Martine, RIVIERE Aurore, MONIÈRE Karine, REBSTOCK David, DE DONCKER Jérémy.

Secrétaire de séance : BOTHEREAU Isabelle

Date de convocation : 17 novembre 2025

Délibération n° 2025 – 70 : Tarifs de la RASPA

Cette délibération annule et remplace la délibération n°61-2025 du 24 novembre 2025, erronée.

- Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de modifier les tarifs de la RASPA comme suit :

○ T1 – 1 personne :	Loyer : 470.00 €	Charges : 470.00 €
○ T2 – 1 personne :	Loyer : 555.00 €	Charges : 555.00 €
○ T2 – 2 personnes :	Loyer : 555.00 €	Charges : 670.00 €
○ Logement temporaire :	Loyer : 470.00 €	Charges : 470.00 €
○ Garage :	50.00 €	
○ Déjeuner :	9.00 €	
○ Dîner :	7.00 €	
○ Invités :	17.00 €	

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs et de les appliquer à compter du 1^{er} janvier 2026.

La secrétaire de séance,
Isabelle BOTHEREAU

Isabelle BOTHEREAU

Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 6 janvier 2026
Et publication le 6 janvier 2026
Le maire,
Bernard BIETTE



Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Bernard BIETTE

